

# École municipale de musique et théâtre *Nadia et Lili Boulanger*

## LA MUSIQUE

### L'ÉVEIL MUSICAL ET L'INITIATION

**L'éveil musical** : la voie d'entrée pour les enfants en petite, grande section de maternelle, il vise à affiner la sensibilité musicale, la perception auditive et le sens rythmique, ainsi qu'à développer la curiosité, l'expression et la maîtrise du corps sur une séance de 45 minutes

**L'initiation pour les élèves de CP** permet l'approfondissement des acquis d'éveil musical, il contient la présentation des instruments de musiques dispensés à l'école de musique et la pratique d'ateliers de découverte permettant un premier contact de l'enfant avec des instruments pour mieux orienter son choix.

### LE PARCOURS COMPLET

Ce parcours permet de former de façon complète un élève musicien, en conformité avec les recommandations du Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP).

- **Accès** : à partir du CE1 (7 ans) jusqu'à 25 ans
- **Durée** : 2 cycles (cycle 1 et cycle 2) ; la durée de chaque cycle peut varier de 3 à 5 ans

**Le cycle 1** est le temps de la découverte et de l'appropriation : la motivation se construit, l'élève acquiert les bases de la pratique et du langage musical en développant sa sensibilité artistique. Des outils lui seront proposés selon les disciplines choisies afin qu'il puisse structurer sa pratique de la musique classique à contemporaine, des musiques actuelles amplifiées, du jazz... Une évaluation de fin de 1er cycle lui sera proposé au bout de 3 à 5 ans environ en fonction de ses acquis, de son profil et en concertation avec les enseignant·e·s.

**Le cycle 2** est une période d'approfondissement et de développement des compétences : les connaissances et la technique s'étendent, un niveau relatif de maîtrise et d'autonomie est atteint, nourri par l'expérience de divers répertoires et situations de jeu collectif. Il est accessible avec une validation de fin de 1er cycle. Un passage d'examen de fin de 2ème cycle sera proposé au bout de 3 à 5 ans environ en fonction des acquis, du profil et en concertation avec les enseignant·e·s.

Les passages de cycle se déroulent en partenariat à la Cité des Arts / Conservatoire de Montpellier

### CONTENU

- **Pratique instrumentale** : 30 mn
- **Formation musicale** : 45mn à 1h
- **Pratique collective** : 1h à 1h30
  - Ensemble instrumental
  - Atelier théâtre
  - Accès à toutes les pratiques collectives dès que le niveau le permet

## LE PARCOURS ADULTE

Le parcours adulte formalise la présence indispensable des pratiques collectives pour tout enseignement instrumental.

- **Accès** : ouvert aux adultes à partir de 25 ans
- **Durée** : une année renouvelable

### CONTENU

- **Pratique instrumentale** : 30 mn
- **Formation musicale** : 1h
- **Pratique collective** : 1h à 1h30

## LES PRATIQUES COLLECTIVES

- **Ensemble instrumental débutant** : de 7 à 11 ans
- **Ateliers musiques actuelles** : atelier ados et atelier adultes
- **Ensemble de cordes** : en partenariat avec l'École de musique de Saint-Jean-de-Védas
- **Atelier JAZZ-BLUES-GROOVE** : répertoire de standards jazz, blues, groove et chorus endiablés
- **Fanfare** : un ensemble pour vents et percussions. Un répertoire sans limites de standards, de Michael Jackson à Queen.

### POUR RÉUSSIR SON PARCOURS MUSICAL

**Quels que soient le niveau et le projet de l'élève, la régularité de la pratique personnelle et collective est une condition essentielle pour apprendre, progresser et se faire plaisir.**

Il convient donc de revoir chaque semaine les **exercices de formation musicale** et de **pratiquer régulièrement** son instrument suivant les préconisations des enseignants.

Le **soutien des parents** est également un facteur important de réussite : s'intéresser aux progrès de son enfant, l'écouter régulièrement, consulter le cahier de liaison, et surtout, ne pas hésiter à solliciter les enseignant-es pour mieux comprendre le travail demandé ou pour échanger sur d'éventuelles difficultés.

L'**évaluation** fait partie intégrante de tout apprentissage : le suivi régulier des acquisitions permet d'adapter si nécessaire l'enseignement dispensé, de donner des points de repère aux élèves et d'informer les familles. Elle comprend plusieurs dispositifs complémentaires : le contrôle continu, une évaluation annuelle en formation instrumentale et des examens de fin de cycle en formation instrumentale et en Formation Musicale.

En fin d'année, les enseignant-es établissent des **bulletins de liaison**, qui permettent aux familles de disposer d'un **bilan** et des **orientations** proposées.

# LE THÉÂTRE

Les ateliers théâtre s'adressent aux enfants (à partir de 9 ans), adolescents, adultes et seniors désireux d'acquérir le savoir-faire artistique et technique du théâtre. Plus qu'un résultat, le but est de se découvrir soi-même, oser prendre des risques, développer un imaginaire individuel et collectif, développer sa mémoire et sa concentration, son expression, créer et jouer ensemble en partageant un bon moment.

**Tout au long de l'année, notre progression s'articule autour des axes suivants :**

- Le groupe et l'individualité
- L'écoute
- L'espace
- Le développement de l'imagination et de l'expression
- L'interprétation

Chaque atelier débute par des exercices d'échauffement du corps et de la voix qui sont les principaux instruments du comédien. Vient ensuite un temps de jeux, d'exercices et d'improvisations guidées développant la confiance en soi, la cohésion du groupe et la compréhension des aspects techniques du jeu théâtral.

L'année est rythmée par différents RDV avec le public qui permettent d'expérimenter le processus de création, l'interprétation de textes contemporains (théâtre, littérature, cinéma...), et les étapes de la réalisation d'un spectacle (recherche, création, apprentissage, répétitions...). Ces présentations publiques pourront parfois prendre d'autres formes que celle d'une pièce de théâtre, et être présentées dans différents espaces (salle de spectacle, médiathèque, espace public). Explorer le théâtre sous toutes ses formes.

## ATELIERS ENFANTS

**GROUPE 1 : 9-10 ans**  
**GROUPE 2 : 11-12 ans**

## ATELIERS ADOS

**13-17 ans**

## ATELIERS ADULTES

**18 ans et plus**



# LES HORAIRES DES PRATIQUES COLLECTIVES

Sous réserve de modification horaire pour certaines pratiques.



|                 | ENSEMBLE                            | HORAIRE             |
|-----------------|-------------------------------------|---------------------|
| <b>MARDI</b>    | CHŒUR ARC-EN-CIE                    | 16h15 – 17h45       |
|                 | ATELIERS THÉÂTRE 9-10 ans           | 17h30 – 19h00       |
|                 | ATELIER THÉÂTRE ADULTES             | 19h00 – 20h30       |
|                 | ATELIER JAZZ / GROOVZ               | 19h30 – 21h00       |
|                 |                                     | <i>Sous réserve</i> |
| <b>MERCREDI</b> | ENSEMBLE INSTRUMENTAL               | 14h15 – 15h45       |
|                 | ATELIERS THÉÂTRE 11-12 ans          | 17h00 – 18h30       |
|                 | ATELIER THÉÂTRE ADOS                | 18h30 – 20h00       |
|                 | ENSEMBLE MUSIQUES ACTUELLES ADOS    | 18h30 – 19h30       |
|                 | ENSEMBLE MUSIQUES ACTUELLES ADULTES | 19h30 – 21h00       |
| <b>JEUDI</b>    | FANFARE                             | 19h30 – 21h00       |

## HORAIRES ÉVEIL MUSICAL ET CHORALE ENFANTS



|                 | GROUPES                             | HORAIRE       |
|-----------------|-------------------------------------|---------------|
| <b>MERCREDI</b> | INITIATION (6 ans)                  | 09h30 – 10h15 |
|                 | PETITE ET MOYENNE                   |               |
|                 | SECTION MATERNELLE (3-4 ans)        | 10h15 – 11h00 |
|                 | GRANDE SECTION MATERNELLE (5 ans)   | 11h00 – 11h45 |
|                 | CHORALE ENFANTS (à partir de 6 ans) | 11h45 – 12h30 |